



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LA MRC DE CHARLEVOIX INVESTIT 32 450 \$ POUR LE DÉMARRAGE ET LA RÉALISATION DE PROJETS

Baie-Saint-Paul, le 29 juin 2022 – Le Conseil de la MRC est fier d'octroyer 32 450 \$ à quatre projets avec l'aide de ses différents Fonds.

De nouvelles entreprises sur notre territoire

Agence Bon appétit

Cette toute nouvelle entreprise, située à Baie-Saint-Paul, vise à offrir un accompagnement créatif, des parcours découvertes ainsi qu'un nouveau projet d'application numérique interactive dans le domaine du tourisme gourmand. Les promotrices désirent proposer des expériences uniques, mémorables et authentiques dans l'agrotourisme. L'amélioration de l'expérience client, la promotion de l'achat local et les préoccupations concernant le manque de main-d'œuvre sont au cœur des projets de développement de l'entreprise. Les épiciuriens, friands de produits locaux et d'escapades gourmandes, seront servis! La MRC est fière d'octroyer une contribution non remboursable de 5 000 \$ avec son Fonds Soutien au démarrage.



La base de lit – Café de village



Cette nouvelle entreprise, située aux Éboulements, souhaite offrir un lieu de rencontre à la communauté par l'entremise d'un café-luncherie au centre du village. En plus de servir un éventail de boissons chaudes et froides, un menu sucré et salé, simple et local sera proposé. La MRC de Charlevoix est fière d'investir 5 000\$ en contribution non remboursable dans le cadre du démarrage de cette entreprise avec son Fonds Soutien au démarrage.

Regroupement des artistes et artisans de Petite-Rivière-Saint-François (RAAPRSF)

Le Regroupement des artistes et artisans de Petite-Rivière-Saint-François (RAAPRSF) reçoit une contribution financière non remboursable de 5 000 \$ via le Fonds Projets spéciaux pour l'organisation de L'Expo du Plateau des Arts 2022 et l'acquisition de matériel pour pérenniser l'événement. À ceci s'ajoute 2 450 \$ pour la mise en place d'activités de médiation culturelle avec le volet Initiatives locales de l'Entente de développement culturel. Issu d'un projet citoyen ayant remporté le budget participatif de Petite-Rivière-Saint-François en 2021, le RAAPRSF souhaite faire de L'Expo du Plateau des Arts une référence dans le milieu artistique et culturel en créant un événement d'envergure de qualité sur le site du Chalet de Gabrielle-Roy où les arts visuels et la littérature seront mis en valeur.

L'Auberge des Balcons

L'Auberge des Balcons obtient un montant de 15 000 \$ pour le développement de sa programmation culturelle. Dans le cadre de son déménagement et de l'ouverture de son nouveau Bistro Culturel, l'Auberge des Balcons améliore ses installations et fait l'acquisition de nouveaux équipements pour la présentation de spectacles. La MRC est fière de contribuer à ce projet qui permettra de bonifier l'offre culturelle locale par la création d'un lieu rassembleur faisant la promotion de l'art émergent et incluant un volet multiculturel répondant aux besoins des nouveaux arrivants. Le Conseil des maires accorde 10 000 \$ en contribution non remboursable provenant du Fonds de développement des entreprises en économie sociale (FDEÉS) et 5 000 \$ en prêt sans intérêt provenant du Fonds local d'investissement (FLI).

Le Fonds de développement des entreprises en économie sociale (FDEÉS) provient du Fonds régions et ruralité (FRR) et vise à stimuler l'émergence de projets viables au sein d'entreprises d'économie sociale afin de soutenir la création d'emplois durables en leur offrant un support financier. **Le Fonds local d'investissement (FLI)** bonifie l'aide accordée par le FDEÉS pour permettre de rehausser le financement d'un projet d'économie sociale en accordant un prêt sans intérêt sur cinq ans.

Le Fonds Projets spéciaux vise à stimuler la diversification des projets en plus d'être un levier pour les projets porteurs et innovants. Il est financé à même le Fonds régions et ruralité (FRR) octroyé par le Secrétariat de la Capitale-Nationale. Il peut servir de complément au financement d'études de préfaisabilité, d'analyse ou de faisabilité, mais également soutenir une démarche exploratoire et favoriser le développement de nouveaux marchés pour supporter l'économie et l'emploi dans la MRC de Charlevoix.

Le Fonds Soutien au démarrage vise à stimuler le démarrage de nouvelles entreprises sur le territoire, favoriser la création d'emplois durables, dynamiser l'économie et la vitalité du territoire et être un levier pour des projets entrepreneuriaux porteurs et innovants. Il est financé à même le Fonds régions et ruralité (FRR) octroyé par le Secrétariat de la Capitale-Nationale.

-30-

Sources :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca

Anne Scallon, directrice
SDLE de la MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6902
ascallon@mrccharlevoix.ca